



## Comment peut on avoir un cnf

Par **leila31leila**, le **17/06/2013** à **21:29**

je suis une femme mariee avec 4 enfant 3 universitaire elles ont leur licence et e dernier c est un future bachelier il vient de passer son bac j ai ma mere qui habite en france depuis longtemps ; elle a une natiinalite francaise par decret de la reintegration n001/802 en date du 15janvier 2008 et je voulais demander la nationalite francaise par filliation je vous informe que je viens de déposer ma demande au niveau du service de la nationalite francaise des francais nes et etablis hors de france depuis 4 mois mais j ai rien reçu pouvez vous m orienter svp merci

Par **youris**, le **17/06/2013** à **23:17**

bjr,  
vous seriez française par filiation si un de vos parents étaient français à votre naissance ou durant votre minorité.  
comme vous êtes majeure la naturalisation de votre mère ne vous permet d'obtenir la nationalité française par filiation.  
mais il existe d'autres modes d'acquisition de la nationalité française en particulier si vous vivez en france ou si votre conjoint est français.  
cdt